

LE SYNDICAT ÉNERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

C'est l'organisme responsable du service public de l'électricité en Haute-Vienne.

■ LA CONCESSION EN QUELQUES MOTS

Le réseau électrique est une infrastructure publique. En Haute-Vienne, les communes se sont regroupées en un syndicat départemental pour assumer cette responsabilité : le SEHV. Celui-ci assure donc pour elles l'autorité organisatrice de la distribution. Il garantit une électricité disponible, de qualité et accessible à tous. En tant que propriétaire, il effectue lui-même d'importants travaux sur les ouvrages. Et il contrôle la bonne gestion du réseau qu'il a déléguée à un concessionnaire.

La convention de concession signée le 9 avril 1992, confie pour une durée de 25 ans la gestion du réseau à EDF ; soit depuis l'ouverture des marchés : ERDF pour la distribution d'électricité, et EDF pour la fourniture d'énergie aux usagers bénéficiant du tarif réglementé.

* Le SEHV rend compte chaque année à ses membres et ses partenaires de l'activité de son concessionnaire. Voici le rapport synthétique des indicateurs fournis par celui-ci, sous réserve du contrôle en cours et des compléments attendus. Les données détaillées sont disponibles sur simple demande.

■ LA CONCESSION EN 7 CHIFFRES



201 communes



248 091 habitants



146 554 usagers



12 585 km de réseaux



7 828 postes de transformation

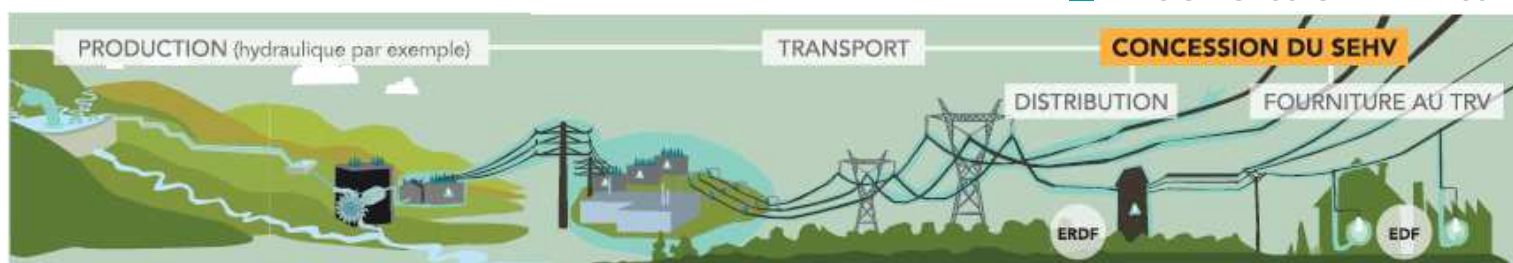


1 161 GWh consommés en 2014



451 Millions € de valeur brute patrimoniale

■ LA CONCESSION EN DESSIN



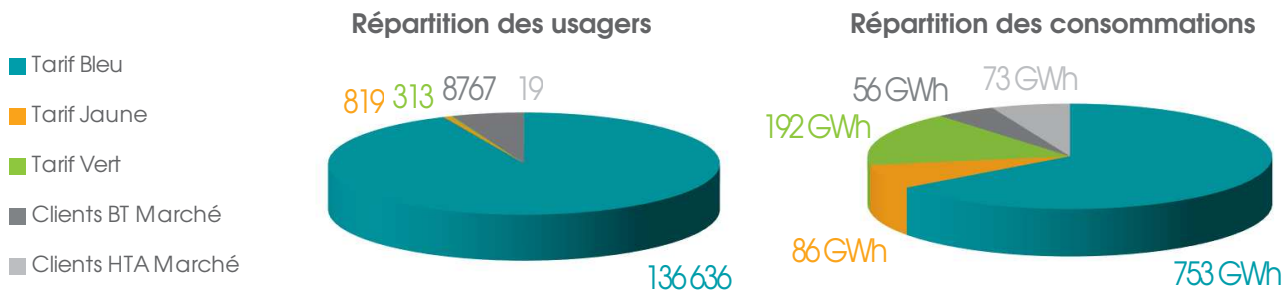
LES USAGERS

146 554 usagers

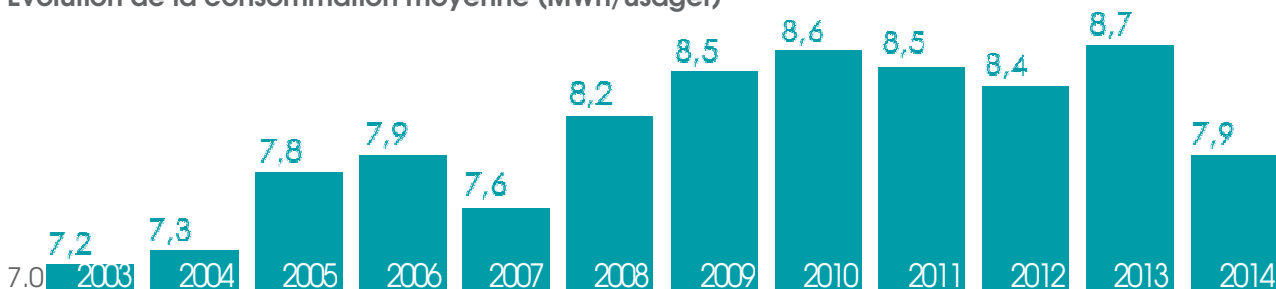


BILAN DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ SUR LA CONCESSION

Les **146 554 usagers** de la concession (+0,5% par rapport à 2013) ont consommé **1161 GWh** (-8,2%), représentant **45,3 millions d'euros** (-4,8%) de recettes d'acheminement.



Evolution de la consommation moyenne (MWh/usager)



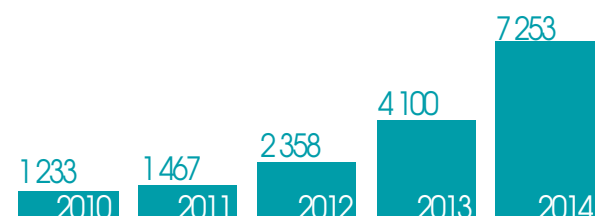
La consommation par usager a baissé de 9% dans l'année, après une hausse en 2013. Cette évolution est majoritairement due aux données climatiques, l'année 2014 ayant été relativement douce.

SERVICES AUX USAGERS

Le Tarif de Première Nécessité (TPN)

Tarification sociale accordée aux personnes à faible revenu. Le nombre de bénéficiaires du TPN sur la concession a augmenté de **+77%** en 2014, notamment parce que les tarifs sociaux ont été élargis fin 2013 à de nouveaux ayants-droits, en fonction des revenus fiscaux.

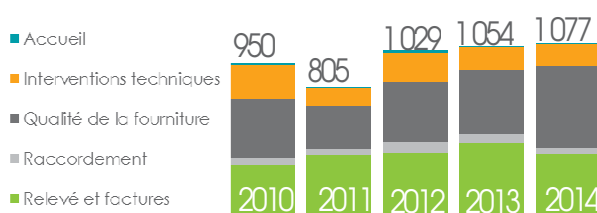
Evolution du nombre de bénéficiaires du TPN



Les réclamations

1 077 réclamations des usagers à ERDF en 2014. Elles concernent notamment les relevés/factures (44%) et la qualité de la fourniture (38%). Le nombre de réclamations augmente légèrement (**+2,2%**), mais reste relativement contenue (7,3 réclamations pour 1000 usagers contre 8,8 au niveau national).

Nombre de réclamations écrites par item



GLOSSAIRE

Tarifs réglementés de vente (TRV) :

- Tarif bleu (puissance ≤ 36kVA)
- Tarif jaune (puissance > 36kVA)
- Tarif vert (puissance > 250kVA)

ZOOM

- Q **146 554** usagers, dont 8 786 au prix libre (6%)
- Q **1 161** millions de kWh d'électricité acheminée
- Q **45,3** millions d'€ de recettes
- Q **7 253** bénéficiaires du tarif de première nécessité
- Q **1 077** réclamations

LE PATRIMOINE

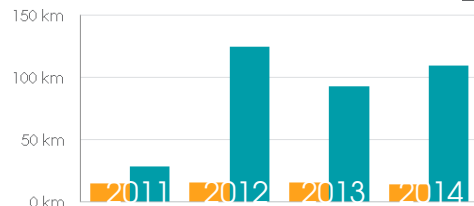
TRAVAUX ET OUVRAGES

12 585 km de réseaux

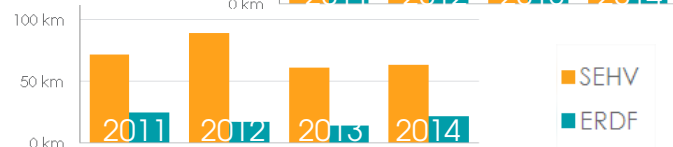
LES TRAVAUX RÉALISÉS

Au total, **209 km de réseaux ont été mis en service en 2014**, dont **94% en technique souterraine**. Les travaux du SEHV sont principalement consacrés au réseau BT, ceux d'ERDF au réseau HTA.

Réseau HTA



Réseau BT



LES OUVRAGES DE LA CONCESSION

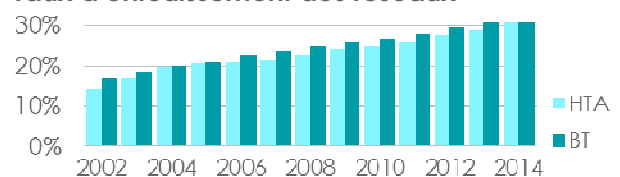
Le patrimoine de la concession est notamment constitué de **6 767 km de réseau HTA (+0,3% par rapport à 2013)**, de **5 818 km de réseau BT (+0,4%)** et de **7 828 postes HTA/BT (+0,3%)**.

Longueur du réseau	HTA	BT	Nombre de postes HTA/BT	
dont souterrain	2 083 km (30,8%)	1 854 km (31,9%)	sur poteaux (H61)	4 622 (59,0%)
dont aérien torsadé	4 km (0,1%)	3 440 km (59,1%)	cabines hautes	216 (2,8%)
dont aérien nu	4 681 km (69,2%)	524 km (9,0%)	cabines basses	2 990 (38,2%)
Total	6 767 km	5 818 km	Total	7 828

Enfouissement des réseaux

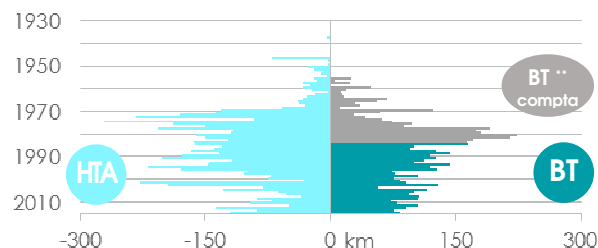
Le taux d'enfouissement des réseaux HTA (30,8%) et BT (31,9%) progresse régulièrement chaque année, fruit des travaux du SEHV et d'ERDF sur la concession. Depuis 2013, la part de réseau BT aérien nu reste sous les 10%.

Taux d'enfouissement des réseaux



Age des réseaux

Pyramide des âges des réseaux*



	Réseau HTA	Réseau BT#	Postes HTA/BT
Age physique moyen*	27,2 ans	26 ans	28,3 ans
Durée d'amortissement	40 ans	40 et 50 ans	40 ans
Part des ouvrages au-delà de leur fin de vie comptable*	20%	14%	25%

* hors données Beaune-les-Mines et Landouge, non communiquées.

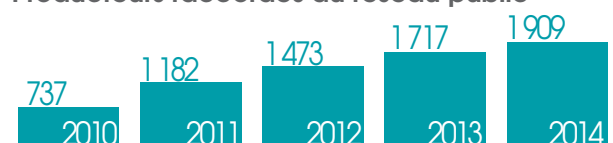
**Ages des réseaux BT avant 1984 sur la base de l'inventaire comptable à défaut d'inventaire technique daté.

En 2014, on constate une légère baisse de l'âge physique des réseaux. Cependant, la pyramide des âges montre qu'une part importante des ouvrages arrive à leur durée de vie comptable.

LES PRODUCTEURS RACCORDÉS AU RÉSEAU

1 909 installations de production étaient raccordées au réseau fin 2014, dont **1 860 producteurs d'énergie photovoltaïque (21,2 MW)** et **44 producteurs d'énergie hydraulique (34,6 MW)**.

Producteurs raccordés au réseau public

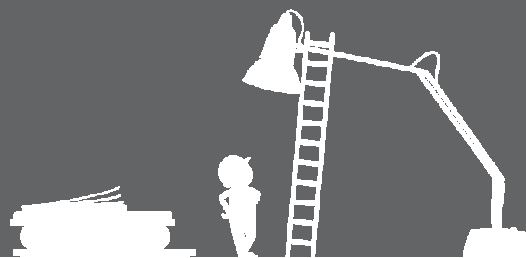


GLOSSAIRE

- Réseau HTA** : moyenne tension (Haute tension A) comprise entre 1 000 et 50 000V
- Réseau BT** : basse tension entre 50 et 1 000 V
- Postes HTA/BT** : postes de transformation assurant la liaison entre les réseaux HTA et BT

ZOOM

- 12 585 km** de réseau (dont **209 km** mis en service en 2014)
- 7 828 postes HTA/BT** (dont **188** mis en service en 2014)
- 31,3%** du réseau en souterrain
- Un âge moyen de **26-28 ans** (postes et réseaux)
- 1 909 producteurs d'énergie renouvelable**



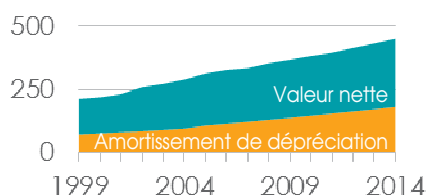
451 M€ de valeur brute

LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE LA CONCESSION

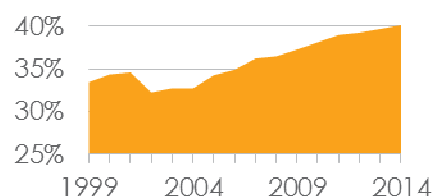
Le patrimoine de la concession est valorisé à 451 millions d'euros en 2014 (+4,3%). Il est amorti à 40,2% avec un vieillissement comptable qui se poursuit depuis 2002. Les provisions de renouvellement baissent encore en 2014.

	2012	2013	2014
Valeur brute	414 530 k€	432 477 k€	450 954 k€
Amortissement de dépréciation	162 751 k€	171 668 k€	181 063 k€
Valeur nette	251 779 k€	260 809 k€	269 891 k€
Provision pour renouvellement	35 186 k€	34 339 k€	33 106 k€
Taux d'amortissement	39,3%	39,7%	40,2%

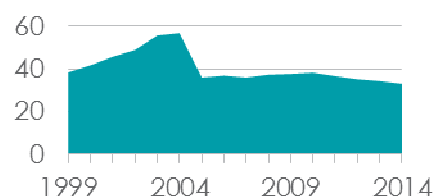
Valeur brute des ouvrages de la concession (M€)



Taux d'amortissement (%)

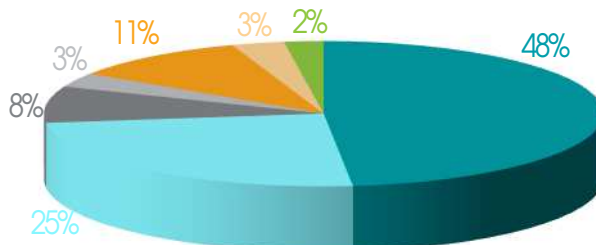


Provisions pour renouvellement (M€)



Répartition de la valeur brute des ouvrages

- Canalisations souterraines
- Canalisations aériennes
- Postes HTA/BT
- Transformateurs HTA/BT
- Branchements/CM
- Comptage
- Autres



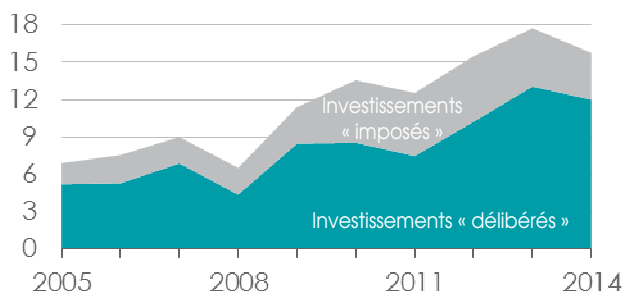
LES INVESTISSEMENTS

Les investissements d'ERDF ont baissé de 11% en 2014 pour atteindre 15,8 millions €. Cette baisse porte à la fois sur les investissements « imposés »* (-19%) et « délibérés » (-8%). Pour ces derniers, elle s'explique en partie par la baisse des investissements sur les postes-sources.

*Investissements « imposés » : raccordement des utilisateurs, déplacements d'ouvrages.

Investissements « délibérés » : tous les autres investissements : renforcement, renouvellement, sécurisation, amélioration de la qualité de la fourniture.

Investissements ERDF (M€)



GLOSSAIRE

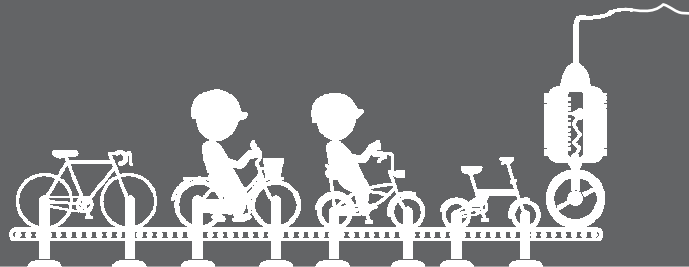
- **Valeur et amortissement** : la **valeur brute** des ouvrages est leur valeur historique d'achat. Ils sont ensuite amortis en comptabilité, afin d'obtenir la **valeur nette**. Plus le taux d'amortissement est élevé, plus ils sont proches de leur fin de vie.
- **Provision** : elle est constituée pour couvrir la différence entre la valeur brute du bien et son coût futur de remplacement à l'identique. Depuis 2004, elle ne porte plus que sur les ouvrages renouvelables avant le terme de la concession.

ZOOM

- 🔍 Valeur brute du patrimoine : **451 millions € (+4,3%)**
- 🔍 Un patrimoine amorti à **40,2%** et qui vieillit
- 🔍 **15,8 millions €** investis par ERDF en 2014

LA QUALITÉ DE FOURNITURE

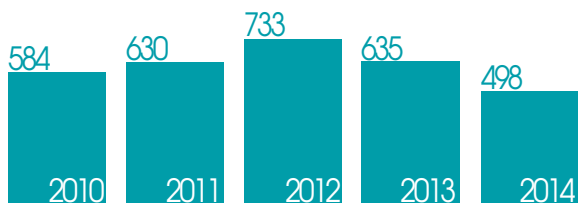
145,5 min. de coupure/usager



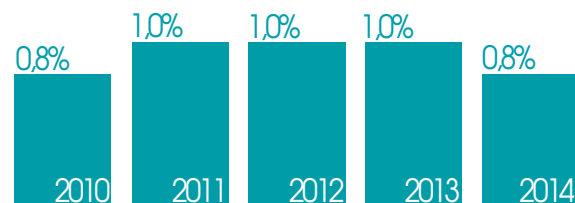
LA QUALITÉ DE LA TENSION

Un usager BT est considéré comme « mal alimenté » lorsque la tension sort de la fourchette (-10%,+10%) de la tension nominale (230 V).

Nombre de clients mal alimentés (CMA)



Taux de départs en contrainte de tension

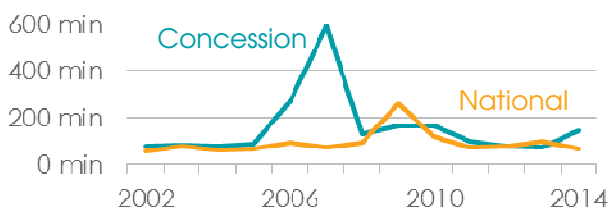


En 2014, le nombre de clients mal alimentés, évalué selon une méthode statistique, reste très faible sur la concession (0,3% des usagers). La baisse de consommation constatée en 2014 contribue à la qualité de la tension. A noter que la méthode d'évaluation a été complétée pour les critères 2014 par rapport aux années précédentes. L'ensemble de ces éléments favorise une sous-estimation du nombre de clients mal alimentés.

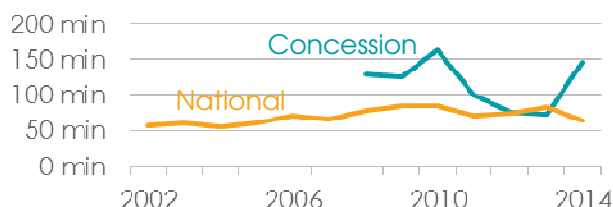
LA CONTINUITÉ DE LA FOURNITURE

En 2014, les critères B de la concession à atteint **145,5 minutes (+98,4%)**, et le critère B HIX 145,2 minutes. Le temps moyen de coupure par client a pratiquement doublé par rapport à 2013, contrairement au niveau national, où les critères B et B HIX ont baissé.

Critère B

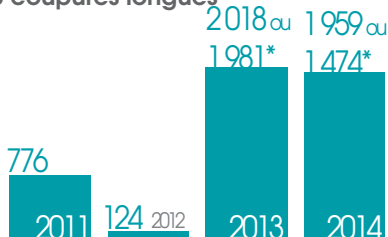


Critère B HIX

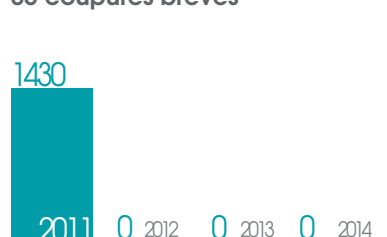


Le décret du 24/12/2007 impose que le nombre d'usagers subissant plus de 6 coupures longues ou 35 coupures brèves ou plus de 13 heures de coupures longues cumulées sur l'année ne dépasse pas 5%. En 2014, ERDF a recensé **4,8% des usagers de la concession au-dessus de ces seuils**.

Usagers dépassant le seuil de 6 coupures longues



Usagers dépassant le seuil de 35 coupures brèves



Usagers subissant plus de 13 h de coupures longues sur l'année



* Chiffres contradictoires fournis par le concessionnaire

1624 microcoupures ont été recensées par ERDF en 2014 (+41%).

GLOSSAIRE

- Critère B** : temps moyen de coupure par client toutes causes confondues (en minutes)
- Critère B HIX** : temps moyen de coupure par client hors incidents exceptionnels (en minutes)

ZOOM

- 498 clients mal alimentés (CMA)
- Critère B : 145,5 minutes
- 545 coupures longues
- 557 coupures brèves
- 1624 microcoupures



Le Syndicat Énergies Haute-Vienne

Avenue Jean Giraudoux
ZA. Le Chatenet
BP15 - 87410 LE PALAIS-SUR-VIENNE

Tél : 05 55 35 06 35
Fax : 05 55 35 49 01
sehv@sehv.fr

www.sehv.fr